



710 route du Fraine - 05000 La Bâtie - Vieille

06.76.20.89.25

@chloelallement@yahoo.fr

poney-club-et-elevage-de-la-gardiole



## Pension complète & ½ pension



## La compétition

La compétition ne se résume pas au résultat, elle doit avant tout permettre de baliser le chemin de progression de chaque couple, dans le respect du poney et toujours en restant « sport » !

### Engagements des cavaliers

- 1) **L'engagement à l'année** : Tout cavalier inscrit dans le groupe compétition s'engage pour la saison entière (sauf contre-indication médicale).
- 2) **Le cavalier** : Le cavalier de compétition doit faire preuve de ponctualité, de patience, de volonté, de persévérance, d'esprit d'équipe et d'implication.

La compétition peut occasionner de se lever tôt le matin pour venir préparer et embarquer les poneys. Elle implique aussi de préparer le matériel et les camions la veille et en rentrant au club, après les épreuves, de s'occuper de son poney (soins, argile, bandes de repos...).

- 3) **Représentation de la Gardiole** : Lors des concours, des stages à l'extérieur et des Championnats, leur attitude doit être en tous lieux et toutes circonstances irréprochable vis-à-vis des autres clubs, des bénévoles, des chevaux et poneys, des autres cavaliers, des parents et du jury.
- 4) **Les concours** : Lors des concours chaque cavalier doit s'organiser et être présent à l'embarquement et au débarquement de son poney, prévoir sa restauration et éventuellement transporter le matériel de sellerie de son poney.

### Engagement des parents

Etre présent sur les concours, en fonction des besoins pour le transport des cavaliers, en veillant toutefois à respecter un effectif d'un parent pour 3 cavaliers ainsi qu'une répartition équitable de leur présence au regard de la distance kilométrique.

# Tarifs TTC

## Prestation coaching

CSO : 20 € (2 parcours)	CCE : 25 €
-------------------------	------------

## Transport

- 20 km : Jarjaye, Pelleautier	20 €
Entre 20 et – de 50 km : Le Rousine, Le Poët	30 €
Entre 50 et – de 120 km : Manosque	45 €
Entre 120 et – de 170 km : Pierrelatte	50 €
Entre 170 et 220 km : Vedène	60 €

## Engagements aux concours

CSO / épreuve : de 20 € à 25 €	CCE : de 32 € à 35 €
--------------------------------	----------------------

## Pension complète et 1/2 pension

Vous souhaitez pratiquer (ou démarrer) la compétition à poney ou vous souhaitez vous faire plaisir et évoluer mais il vous manque la monture...

**Formule 1** : la **pension complète**, au tarif de **160 € / mois**, comprend :

- ✓ l'usage du poney par le cavalier comme si c'était le sien (y compris pour les compétitions);
- ✓ 3 cours **compétition** / semaine + 1 cours particulier / mois;
- ✓ les frais vétérinaires de base + vermifuge + 1 demi ferrure tous les 2 mois.

**Formule 2** : la **1/2 pension**, au tarif de **120 € / mois**, comprend :

- ✓ l'attribution du poney lors des cours (collectif / particulier) et pendant les stages ou de toute autre activité proposée par le club;
- ✓ 2 cours **collectif** / semaine ;
- ✓ les frais vétérinaires de base + vermifuge;
- ✓ la priorité sur l'usage du poney en compétition.

## Cours collectif / propriétaire

Pour les propriétaires le forfait, au tarif de **80 € / mois**, comprend :

- ✓ 2 cours **collectif** / semaine ou 1 cours **particulier** / semaine.